



Mardi 6 décembre 2016

Marseille s'engage pour faciliter la mobilité des jeunes à l'étranger !

Le Conseil Municipal du 5 décembre 2016 a approuvé le soutien de la Ville de Marseille aux dispositifs de mobilité internationale des jeunes et au lancement d'un appel à projets en faveur de la jeunesse pour l'année 2017.

Durant toute l'année 2017, la Ville de Marseille soutiendra des jeunes Marseillais de 18 à 30 ans qui bénéficieront d'une aide à la mobilité internationale pour s'engager dans une mission d'intérêt général à l'étranger. Ces jeunes, accueillis au sein des villes jumelées et partenaires de Marseille, pourront s'investir dans des activités liées au développement local et à la solidarité autour de problématiques clefs telles que le développement économique, les TIC, le tourisme, la culture ou encore la gestion urbaine durable.

De manière réciproque, Marseille accueillera également des jeunes étrangers au sein des services municipaux pour qu'ils puissent bénéficier d'une expérience sur le territoire et de l'expertise locale notamment sur les questions liées au sport en cette année de Capitale européenne du Sport 2017.

Cette initiative fait écho au Conseil Municipal extraordinaire sur l'emploi organisé en juin 2016. Ce dernier avait pour objet de renforcer et amplifier la création d'emplois sur le territoire métropolitain en proposant des projets phares dont plusieurs actions significatives en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes.

En effet, faciliter la mobilité internationale des jeunes vise à leur donner des chances supplémentaires de vivre une expérience significative à l'étranger. Cette expérience permettra à ces jeunes d'acquérir des capacités nouvelles (sociales, linguistiques, interculturelles, etc.) ; de gagner en autonomie et en ouverture d'esprit ; et de développer de nouveaux savoir-faire pour favoriser leur insertion professionnelle. Les compétences développées grâce à la mobilité internationale seront ainsi valorisables sur le marché de l'emploi.

Avec cette démarche, la Ville de Marseille, inscrit son action de manière structurée et durable au sein des différents dispositifs institutionnels répondant aux priorités nationales et européennes en faveur de la jeunesse comme le Service Civique International ou encore le Service Volontaire Européen. La Ville s'appuiera également sur les structures associatives compétentes à Marseille pour mettre en œuvre de manière opérationnelle les actions de mobilité.

Contact presse, Sylvie BENAROUS – 04 91 14 65 97